

## Des travaux sur le réseau d'eau potable



### POURQUOI UN CHANTIER DANS VOTRE QUARTIER ?

Pour **améliorer les services de distribution d'eau potable**, le SIEGVO va **entreprendre le remplacement de la conduite existante et la reprise des branchements particuliers**.

Indispensables, ces travaux engagés sur la voie publique vont provoquer quelques nuisances inévitables dans le secteur.

Aussi, le SIEGVO reste à votre service tout au long de ce chantier pour prendre en compte vos préoccupations, dans toute la mesure du possible, tout en assurant votre sécurité.



### QUI SERA CONCERNE ?

Les riverains de la **rue du Paradis à CLOUANGE**.



### PENDANT COMBIEN DE TEMPS ?

**Trois mois environ**. Les travaux commenceront le 9 Janvier.



### QUELLES CONSEQUENCES SUR LE STATIONNEMENT ?

Il sera interdit sur les 50 mètres situés à la hauteur du chantier, au fur et à mesure de l'avancement de celui-ci.



### LA CIRCULATION SERA-ELLE PERTURBEE ?

Inévitablement. Mais des aménagements vont être réalisés pour la faciliter pendant les travaux. Nous vous invitons à lire les arrêtés de circulation et de stationnement qui seront affichés sur les panneaux de chantier pour connaître les modifications prévues.



### QUEL IMPACT SUR L'ACCES AUX BATIMENTS ?

Les accès aux habitations et aux commerces seront maintenus et protégés.

## Bon à savoir

**Des coupures d'eau** ponctuelles et de très courte durée peuvent survenir.

**Tous les compteurs ayant plus de 10 ans** et les robinets avant compteur seront remplacés gratuitement. Néanmoins, afin de respecter la réglementation sanitaire en vigueur (article 16.1 du règlement sanitaire de la Moselle), nos services installeront un clapet anti-retour qui sera facturé au propriétaire (environ 22€ TTC)

**La réglementation nous oblige** également à désinfecter votre nouveau branchement ce qui nécessite une purge avant compteur par nos agents et un rinçage de votre réseau d'eau intérieur par vos soins.

**Merci d'avance pour votre compréhension**